



MENACÉS D'EXCLUSION POUR AVOIR DÉFENDU LE SERVICE PUBLIC

L'Université Paris-1 a engagé depuis le mois de mai quatre procédures disciplinaires à l'encontre de syndicalistes étudiants de SUD et de l'UNEF. Comparissant le mardi 11 septembre devant la formation de jugement de la commission disciplinaire pour « troubles à l'ordre public », les syndicalistes risquent aujourd'hui l'exclusion de l'Université.

L'Université Paris-1 a engagé depuis le mois de mai quatre procédures disciplinaires à l'encontre de syndicalistes étudiants de SUD et de l'UNEF. Comparissant le mardi 11 septembre devant la formation de jugement de la commission disciplinaire pour « troubles à l'ordre public », les syndicalistes risquent aujourd'hui l'exclusion de l'Université.

Le 3 avril 2012 au matin, jour de scrutin des élections aux conseils centraux de Paris 1, une dizaine de membres du MET (Mouvement des Etudiants, branche étudiante de l'UNI), extérieurs à l'Université ont pénétré l'enceinte de Tolbiac sous la bienveillance des vigiles privés : aucun contrôle de carte n'avait été mis en place malgré la tenue du scrutin. Une altercation prévisible s'est alors produite entre les militants syndicaux venus défendre la démocratie universitaire et le service public d'éducation et le groupe d'extrême droite venu, pour reprendre les termes de leur président Antoine Diers présent au moment des faits, « se frotter aux gauchistes », avant d'ajouter : « ça forme, ça endureit... »*.

Suite à ces événements, trois militants de SUD Etudiant font l'objet de poursuites disciplinaires engagées par le directeur du centre de Tolbiac, alors qu'aucun membre du MET, dont les identités étaient pourtant connues, n'a été inquiété. Cette partialité manifeste de l'administration démontre que l'arbitraire des poursuites s'explique par le fait qu'il s'agit de militants actifs qui luttent contre les transformations managériales de l'Université et défendent un véritable service public de l'enseignement supérieur.

Durcissant encore ses méthodes, l'Université

Paris-1 a violemment réprimé le jeudi 12 avril à Tolbiac une réunion publique de l'UNEF appelant à la participation citoyenne des étudiants aux élections présidentielles. Au prétexte que cette réunion n'avait été expressément autorisée, les services privés de sécurité ont chargé violemment et à plusieurs reprises les étudiants venus se réunir. Une militante fut à cette occasion gravement blessée au genou après avoir été projeté de l'estrade de l'amphithéâtre par un agent de sécurité et cela lui valu plusieurs mois d'Interruption Temporaire de Travail.

Pour se dégager de la responsabilité de ce cycle de répression, le même chef de centre a demandé l'ouverture d'une procédure disciplinaire contre un militant de l'UNEF présumé organisateur des événements.

À DEUX REPRISES ET À QUELQUES JOURS
D'INTERVALLES, LES SYNDICALISTES ÉTUDIANTS
ONT SUBI LES CARENCES ET LES DÉRIVES
DE LA PRIVATISATION DE L'UNIVERSITÉ.

Nous ne pouvons pas concevoir que des vigiles rectoraux auraient pu agir de la sorte. Nous refusons l'im-

portation des méthodes de sécurité privée dans les établissements publics, qui conduisent manifestement à une répression des usagers par les services qui ont pourtant pour mission de les protéger.

Nous demandons l'abandon immédiat du recours à des vigiles privés dans les universités et leur remplacement par des fonctionnaires rectoraux.

**POUR METTRE FIN AU CYCLE PROVOCATION/RÉPRESSION,
POUR LA DÉFENSE DU SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION,
NOUS EXIGEONS LA RELAXE DES SYNDICALISTES INculpÉS !**

FACE À LA RÉPRESSION, LA SOLIDARITÉ EST UNE ARME.

**RASSEMBLEMENT LE MARDI 11 SEPTEMBRE
2012 À 9H30 PLACE DU PANTHÉON**

* Propos tenus le 6 avril 2012 sur les ondes de Radio Courtoisie, en présence d'Edouard Klein, président du GUD-UDJ (Groupe Union Défense – Union Défense de la Jeunesse).